

DEFI-MAT JARDIN

17B ROUTE DE LIMOGES
19140 UZERCHE
Tel : 05 55 73 70 20
S.A.S au capital de 410 000 €
RCS Brive 534 991 732
SIRET : 534 991 732 00056 APE 7731Z
TVA : FR 16 534 991 732

Maintenance

. MR MIJKAMP

Facture N° : 73/2602/100542

FRANCE

Date		N° document		N° client		N° TVA		Echéance		Page				
18/02/2026		73/2602/100542		1 000 000				18/02/2026		1/1				
Référence			Description			Quantité	P.U HT	€	R. %	Montant HT	€	Montant TTC	€	C
Bon de Livraison 17 074 374			Du 18/02/2026			Vendeur : HOCHART ALEXANDRE								
ASPEN2T			CARBURANT 2T 5L			1,00	24,58			24,58		29,50	1	

En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 1.5 fois le taux intérêt légal sera exigible (loi du 31/12/93) et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera appliquée (article L. 441-6)

Conditions de vente : De convention expresse, nous nous réservons la propriété des marchandises fournies jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement, conformément aux termes de la loi N° 80-335 du 12 Mai 1980. En cas de litige, le Tribunal de Limoges sera seul compétent. Conditions de paiement :Aucun escompte pour paiement anticipé.Pénalités de retard : au taux annuel légal en cours. De convention expresse, le défaut de paiement de nos fournitures à l'échéance fixée, entraînera, quel que soit le mode de règlement prévu et après une relance de notre part, restée sans réponse, une intervention contentieuse et l'application, à titre de dommages et intérêts forfaitaires, d'une indemnité égale à 40€. Les avoirs ont une durée de validité d'un an à partir de la date de création. De plus, tout crédit doit être remboursé.

RIB : CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE- IBAN : FR76 1680 6099 3966 0524 1341 039 - BIC : AGRIFRPP868